Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 17 (1879)

Heft: 23

Artikel: Théâtre

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185247

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mè recoumando bin à vo po arreindzi l'afférè, et sè vo ne pâodè pas férè autrameint què dè mè condamnâ, tâtsi dè m'arreindzi on petit dzudzémeint tot coumeint se l'étâi por vo!

Il y a décidément des gens qui n'ont pas de chance, témoin la personne qui a perdu, l'autre jour, sur la route du Mont, une lettre amoureuse dont nous extrayons les lignes suivantes. — Pourquoi diantre ne pas brûler ce genre d'épîtres ou les serrer soigneusement dans son tiroir?...

« Cher cousin je te prie de me répondre tout de suite et tu me diras ce que tu as contre moi que tu ne me répond pas car voilà la quatrième lettre que je t'écris et point de réponce sa me fait tellement de peine car il n'y a pas de minutes que je ne pence à toi toute la nuit je me pence quesque il peu avoir qui ne me réponde pas je ne fais que de pleurer. Oh vui cher François si j'avais su que tu voulais me faire comme tu me fais je ne me serais pas attachée à toi comme je le suis car pour en aimer d'autre que toi jamais car tu est dans mon cœur et tu n'en ressortiras jamais je me suis trop attachée à toi c'est pour mon malheur car je me rend malade de toujours pencer à celui qui est éloigné de moi et que tu ne pence plus à moi qu'elle cœur tu as mais enfin j'espère que Dieu me donneras la force de sa suporter et que sa me passeras puisque c'est ainsi. Cher et bien aimer je veu te dire si tu veu prendre vui ou nom ces pentousle et ces boutons de chemise. Dit moi ce que tu as contre moi ne te gêne pas.

> Dans un bouton de rose Mon cœur est renfermer Personne n'en a les clefs Oue toi mon bien aimer.

Reçois les bons baiser que ta chère amie t'envoye adieu. >

Une jeune et jolie veuve vient de se brouiller avec M. X., militaire sur le retour et très chauve, auquel elle avait promis sa main. A la suite d'une scène violente, on se reprit, comme dans le Dépit amoureux, les bracelets, les gages d'amour qu'on avait échangés.

— Voilà tout ce qui me vient de vous, dit Mme A., après avoir vidé ses tiroirs; vous avez cela d'agréable qu'il n'y a pas de cheveux à vous rendre.

Un vigneron de Lutry visitait un de ses amis, gravement malade.

— Comment vas-tu, mon pauvre Samuel? lui demanda-t-il.

— Ça va toujours plus mal, je sens que je m'en vais contre l'autre monde, répond le malade d'une voix presque éteinte.

— Hélas, ajoute le vigneron, il nous faudra tous passer par là... Mais quand on voit comme les affaires vont... je t'assure que tu es encore bien heureux de mourir cette année... toute la vigne pousse en fourchettes.

Au temps des interrogats où le pasteur avait le droit d'adresser à ses auditeurs des questions sur les dogmes religieux et même de les réprimander, le pasteur de *** s'adressant au meunier de l'endroit, qui passait pour avoir la main très lourde lorsqu'il puisait dans le sac de ses pratiques, lui demanda d'un ton sévère : Voulez-vous me dire quel est le huitième commandement.

Le meunier interloqué se lève et répond : « Monsieur le ministre, ça ne me regarde plus, j'ai remis mon commerce à mon fils. »

~~~

Un homme, marié en secondes noces, dit à sa seconde épouse, un jour où il y avait un léger nuage dans leur ménage: Ce n'est pas ma pauvre défunte qui m'aurait dit cela; oh, combien je la regrette!

— Pas autant que moi, en tout cas, répond sa nouvelle conjointe.

Le vote du 18 mai, rétablissant la peine de mort, a profondément navré M. X. Sa petite fille lui demandait l'autre jour:

— Dis-donc, papa, quelle danse est-ce la polka?

— Ma chère, au fond on pourrait l'appeler une danse nationale helvétique.

- Pourquoi

-- Parce qu'on y fait un pas en avant et aussitôt deux en arrière.

Jeux d'esprit. — Le mot de la charade publiée dans notre précédent numéro est : Couvent. — La prime est échue à M<sup>mo</sup> Dumur, square de Champel, à Genève.

Voici une énigme pour laquelle nous offrons la même prime :

Image naïve du temps, Que rien n'arrête et ne devance, Bien différents des courtisans, C'est en reculant que j'avance.

Théâtre. — Notre saison théâtrale touche à sa fin : Lundi, Lucie; mardi, Les Dragons de Villars, et c'est tout. A ce propos, nous pouvons dire, d'accord avec tout le monde, que cette campagne artistique, commencée en octobre dernier, est une des meilleures, des mieux réussies, depuis l'établissement de notre nouveau théâtre. Aussi la démission de M. Gaillard, à qui nous devons ce résultat, a-t-elle causé généralement une pénible surprise. Homme de beaucoup de tact, d'une amabilité parfaite, excellent acteur, très au courant de la littérature dramatique et des progrès de son art, M. Gaillard réunissait toutes les qualités qui devaient nous l'attacher et le faire vivement regretter. Nous n'avons pas à examiner ici les motifs de sa détermination; nous nous bornerons à lui témoigner toute notre reconnaissance et à l'assurer, ainsi que l'ont déjà fait nos collègues de la presse, qu'en nous quittant, il emporte avec lui l'estime et les sympathies de toute la population lausannoise.